

# CAMPING DU BALCON DE LA BAIE



SARL au  
Capital de 10 000 €  
Siret 522 553 668 00016  
APE-5530Z RCS Coutances  
TVA FR75522553668

Le Verger - 35120 Saint-Marc  
Tél : (+33) (0)2.99.80.22.95  
E-mail : [contact@lebalcondelabaie.com](mailto:contact@lebalcondelabaie.com)  
[www.lebalcondelabaie.com](http://www.lebalcondelabaie.com)

## TARIFS et CONDITIONS 2017 LOCATION MOBIL-HOME

**HORS SAISON** : Du 1<sup>er</sup> avril au 7 juillet et du 2 septembre au 31 octobre :

Inclus	<b>Cottage</b> 1 chambre 1 ou 2 pers	<b>Cottage</b> 2 chambres 1 à 4 pers	<b>Maldivie ou Lodge</b> 2 chambres 1 à 4 pers	<b>Herpin</b> 3 chambres 3 à 6 pers
Forfait 2 nuits	110	130	160	210
Nuit supplémentaire	40	50	60	70
Départ tardif	30	30	40	50
Semaine	264	316	364	450

### FORFAIT WEEK END FERIES

Pâques / 1 <sup>er</sup> mai / 8 mai	180	210	260	330
Ascension	220	260	320	400
Pentecôte	180	210	260	330

**SAISON** : Du 8 juillet au 2 septembre :

Inclus	<b>Cottage</b> 1 chambre 1 ou 2 pers	<b>Cottage</b> 2 chambres 1 à 4 pers	<b>Maldivie ou Lodge</b> 2 chambres 1 à 4 pers	<b>Herpin</b> 3 chambres 3 à 6 pers
Du 08/7 au 15/7 : 7 nuits	410	470	556	700
Du 15/7 au 26/8 : 7 nuits	470	556	660	800
Du 26/8 au 02/9 : 7 nuits	410	470	556	700

### EN SAISON : LOCATION DU SAMEDI AU SAMEDI OU POSSIBILITE DU DIMANCHE AU DIMANCHE POUR MODELE « COTTAGE 2 CHAMBRES »

**Taxe de séjour** : 0,20€ par jour et par personne de 18 ans et plus ; non incluse dans les tarifs, à régler avec le solde du paiement 15 jours avant l'arrivée.

#### Personne supplémentaire :

Pour les modèles « Cottage 2 chambres », « Maldivie » et « Lodge » : forfait 4 personnes, supplément de 5€ par personne et par nuit, jusqu'à 6 personnes maximum (dont 2 enfants -7 ans).

Pour le modèle « HERPIN, 3 chambres » : forfait 6 personnes, supplément de 5€ par personne et par nuit, jusqu'à 8 personnes maximum (dont 2 enfants -7 ans).

#### HORAIRES :

**En saison** : les arrivées s'effectuent entre 16h et 19h et les départs entre 8h et 10h. Dès votre arrivée pensez à prendre rendez-vous pour l'état des lieux de sortie afin d'avoir un horaire qui vous convienne.

**Hors saison** : les arrivées se font entre 14h et 19h et les départs avant 10h.

**Possibilité de départ tardif** : journée complète jusqu'à 19h, voir tarif ci-dessus.

Possibilité : **Kit bébé** (siège de douche + lit parapluie + chaise haute + matelas à langer) à 25€ la semaine ou 10€ le week end ; **parure de lit** « Dradoux » : 13€ pour lit double ; 9€ pour lit simple.

## CONDITIONS DE REGLEMENT

- \* A la réservation : versement du quart (25% du prix total du séjour au titre d'acompte).
- \* 15 jours avant votre arrivée : versement du solde de location.
- \* A l'arrivée : une caution de 300€ sera demandée. Elle sera restituée le jour du départ si l'état des lieux peut être fait ensemble, ou, retourné par courrier, sous 7 jours si celui-ci ne peut être fait conjointement.  
**Attention, une déduction sur celle-ci pourra être faite si :** du matériel est cassé ou manquant ; le ménage n'est pas satisfaisant : 100€ seront retenus ; s'il y a une odeur de tabac : 50€ seront retenus pour entretien des matelas, couettes, oreillers, rideaux, housses de canapé...
- \* Il est possible de souscrire un contrat « annulation et interruption de séjour » auprès du cabinet d'assurance TOLEDE (voir document téléchargeable sur notre site internet)
- \* Aucun remboursement ne sera accordé pour tout séjour écourté du fait du locataire.
- \* A partir du 2<sup>e</sup> jour du séjour, sauf si le client a prévenu de son retard, la location est considérée annulée, et la direction se réserve le droit de disposer du mobil-home.
- \* Toute annulation doit être faite par courrier avec A/R. Vous disposez d'un délai de sept jours après renvoi des documents pour annuler votre réservation. Passé ce délai, l'acompte ne sera pas remboursé.

## MOBIL-HOME

- \* Intérieur propre à respecter, avec couvertures ou couettes et oreillers. **Les draps et les taies d'oreillers ne sont pas fournis** (disponibles à l'achat à l'accueil : **parure de lit** « Dradoux » : 13€ pour lit double ; 9€ pour un lit simple).
- \* Equipements : gazinière, réfrigérateur, cafetière électrique, vaisselle, ustensiles de cuisine et de ménage, hotte aspirante, micro-ondes, chauffage, terrasse en bois, salon de jardin, télévision. **Les clients sont responsables du matériel qui leur est loué.**
- \* Les mobil-homes ont tous l'eau chaude, des WC et une douche. L'accès aux sanitaires est donc réservé aux campeurs.
- \* Les prix comprennent : l'emplacement délimité avec le mobil-home, l'accès et le parking pour **1 véhicule**, le gaz, l'électricité et toutes redevances du terrain (sauf taxe de séjour).
- \* Tous nos mobil-homes sont **non-fumeurs**.

## CONDITIONS D'OCCUPATION

- \* Le preneur s'oblige à utiliser les lieux personnellement et à les maintenir en parfait état. Le camping se réserve le droit d'accès à toute personne supplémentaire non prévue au contrat de réservation.
- \* Le numéro de location est défini selon les exigences du planning du camping et peut changer à tout moment. Le locataire atteste qu'il est titulaire auprès de son assureur d'un **contrat responsabilité civile privée couvrant les dommages causés aux biens loués ou confiés**.
- \* Les visiteurs des locataires doivent se présenter à l'accueil pendant les horaires d'ouverture et s'acquitter du droit d'entrée (2€ par personne). Ce droit d'entrée ne donne pas accès à la piscine qui est réservé à l'usage exclusif des clients du camping. Leur véhicule doit rester à l'extérieur du camping. Ils devront être repartis avant la fermeture du camping (22h30).
- \* Slip de bain ou boxer obligatoire à la piscine : **Shorts, shorts de bain ou bermudas interdits**.
- \* Un chien pourra être accepté. Il ne devra jamais rester seul dans le mobil-home ni monter sur les literies et canapés, être tenu en laisse sur tout le camping. Les besoins devront être ramassés.
- \* Chaque locataire est tenu de respecter le règlement intérieur sous peine de se voir expulsé.

J'ai pris connaissance des conditions de réservation et déclare les accepter.

Date ...../...../ 20.....

“Bon pour accord” et SIGNATURE CLIENT